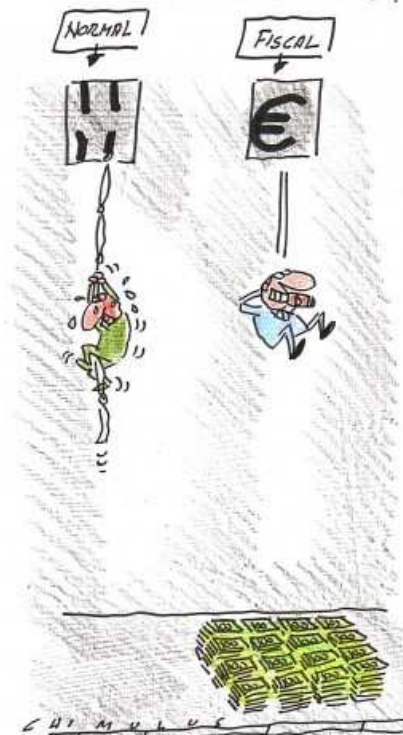


CE N'EST PAS À NOUS DE PAYER LEUR CRISE !
DANS L'UNITE, AVEC L'INTERSYNDICALE VITRYATE,
JEUDI 27 MAI 2010, À PARTIR DE 10H,
PAR LA GREVE ET LA MANIFESTATION
à partir de chaque lieu de travail, rassemblons-nous devant l'Espace Lucien Herr à Vitry.

DEVINETTE: DEUX ÉVADÉS LEQUEL
 S'EN SORTIRA LE MEUX ?



Politiques publiques et emploi

Ensemble, les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux, pour mettre fin à la situation de l'emploi dégradée, aux difficultés de pouvoir d'achat et à l'aggravation des conditions de travail.

Nous condamnons l'annonce du gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir, quelques jours avant que le Président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai ! Nous réaffirmons que la réduction des déficits ne peut pas être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Nos objectifs communs restent :

- assurer un **emploi** stable y compris aux jeunes (donc il faut empêcher la mise en place des « emplois vieux » !),
- améliorer les **salaires** et le pouvoir d'achat,
- réduire les **inégalités**,
- réorienter la **fiscalité** vers plus de justice sociale,
- investir pour l'emploi de demain par une **politique industrielle** prenant en compte les impératifs écologiques et par des **services publics** de qualité.

Retraites

Nous rappelons que l'**emploi** « *en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé* » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une **source de financement** incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Une plus juste **répartition des richesses**, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. **L'âge légal de départ en retraite à 60 ans** doit être maintenu. **La pénibilité du travail** doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent **pas une qualité de dialogue social acceptable** pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.